

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Périgord VDL SAS sur la commune principale de l'AIOT 10 24310 BRANTOME EN PERIGORD.

La référence de votre dossier est A-3-POKW2BF5M et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 14/03/2023 à 10h57 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : La DREAL

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur **Service-public.fr**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **47927010000064**

Organisme : **Kce environnement**

Nom : **karimi**

Prénom : **Rachid**

Fonction : **Ingénieur-Conseil gérant**

Personne morale

N° SIRET **38303988000026**

Raison sociale **PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS SAS**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

100 RUE PETIT

Paris

75019 PARIS 19

Signataire

Nom : **Abbou**

Prénom : **Benaouda**

Qualité : **Directeur général**

Référent

Nom : **abbou**

Prénom : **benaouda**

Fonction : **directeur général**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Périgord VDL SAS**

Description des activités :

L'activité actuellement exercée sur le site est essentiellement la fabrication de fourgons et van aménagés. Le projet d'extension à échéance de 2024 consistera en une extension et une restructuration des bâtiments industriels existants afin de permettre une augmentation de la capacité de production du site (x 2 à x3). Ceci sera réalisé en harmonie et avec une continuité entre l'existant et le projet. Le projet va se traduire donc par l'augmentation de l'emprise du site et de ses bâtiments industriels existants (surface totale du site passant de 53350m² à 79889m²). Cette augmentation se fera sur les parcelles voisines acquises. Concrètement le projet inclura :

- Extension de l'atelier principal : création de plus de 6000m² d'extension de l'atelier principal et de la chaîne de production - Création d'un espace de stockage de plus de 4000m² contre l'atelier principal avec un auvent à l'ouest pour protéger un stock extérieur de matériaux -Création d'un bâtiment de vestiaire contre l'atelier principal-Création d'un bâtiment d'atelier peinture, séparé du bâtiment principal pour des raisons de sécurité -Création d'un bâtiment de cafétéria et bureaux -**
- Destruction du bâtiment nord existant et création dans à peu près la même emprise au sol d'un bâtiment neuf -Création d'un bâtiment de contrôle le long de l'ex voie des Entrepreneurs -Création d'un auvent pour PL à coté du bâtiment de contrôle -Destruction du petit bâtiment industriel existant et construction d'un bâtiment de SAV plus grand. En termes de procédés de production, il y aura peu d'évolution par rapport à la situation actuelle. Signalons cependant l'augmentation de la quantité de stockage de gaz liquéfié pour le chauffage du site (augmentation de la surface des bâtiments) et du stockage de matières premières (mousses, PSE plastiques). Les impacts environnementaux supplémentaires qui seront engendrés par cette extension seront limités et maîtrisés.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

lieu-dit font vendôme

10

24310 BRANTOME EN PERIGORD

X : 515767

Y : 6478329

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2910	2910-A-2	Installation de combustion	Puissance thermique nominale 1.8 MW	DC	
2662	2662-2	Stockage de polymères	Volume stocké 160 m3	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **1550**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Eaux usées : usage personnel - Eaux pluviales : voirie et parkings - Pas d'effluents industriels

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Eaux pluviales : débourbeur-déshuileur

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **0**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

RAS

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Aérothermes chauffage ateliers

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **NON**

Autres sources :

RAS

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Déchets divers : bois, plastiques, ferrailles, cartons, DIB , contenants souillés

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteurs, RIA, bassins, poteaux incendie

Installations de combustion moyennes (dites « MCP ») pour une déclaration ICPE relevant de la rubrique 2910

Numéro de dossier "MCP" et commentaires éventuels : **11777944**

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Déclaration de modification	10/03/2023	La DDETSPP ou la DAAF

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

ZPVDL - Mandat autorisation dépôt déclarations ICPE - Mars 2023.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

ZPlan situation cadastrale site PVDL - Mars 2023.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

ZPlan d'ensemble site PVDL Bis - Mars 2023.pdf